

L'automatisation dans les bibliothèques publiques du Québec

Computerization in Quebec public libraries

La automatización en las bibliotecas públicas de la provincia de Quebec

Norman Fink et Réal Messier

Volume 28, numéro 2, avril-juin 1982

Les réseaux documentaires au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fink, N. & Messier, R. (1982). L'automatisation dans les bibliothèques publiques du Québec. *Documentation et bibliothèques*, 28(2), 57-62.

<https://doi.org/10.7202/1053743ar>

Résumé de l'article

L'idée de réseau dans le contexte des bibliothèques publiques québécoises n'est pas récente puisqu'elle a été, à maintes reprises, abordée depuis les années 1940 dans différentes recherches théoriques.

Cette notion de réseau est ici esquissée brièvement dans une perspective historique et les expériences ou études sur l'automatisation sont évoquées comme un moyen technologique au service des réseaux.

Quelques bibliothèques publiques québécoises ont informatisé des services publics en collaboration avec le service informatique de la municipalité. La gamme des services informatisés est sensiblement la même dans ces bibliothèques (prêt, statistiques, etc.) et elle souffre de problèmes identiques. Par contre, les bibliothèques publiques anglophones ont informatisé les services techniques plutôt que les services publics.

Les bibliothèques centrales de prêt (BCP), quant à elles, pourront améliorer la variété des services offerts aux localités de faible densité de population en automatisant le montage.

L'automatisation dans les bibliothèques publiques du Québec

Norman Fink*

Bibliothèque centrale de prêt
de l'Abitibi-Témiscamingue
Noranda

Réal Messier*

Bibliothèque centrale de prêt
Région de Québec
Ste-Foy

L'idée de réseau dans le contexte des bibliothèques publiques québécoises n'est pas récente puisqu'elle a été, à maintes reprises, abordée depuis les années 1940 dans différentes recherches théoriques.

Cette notion de réseau est ici esquissée brièvement dans une perspective historique et les expériences ou études sur l'automatisation sont évoquées comme un moyen technologique au service des réseaux.

Quelques bibliothèques publiques québécoises ont informatisé des services publics en collaboration avec le service informatique de la municipalité. La gamme des services informatisés est sensiblement la même dans ces bibliothèques (prêt, statistiques, etc.) et elle souffre de problèmes identiques. Par contre, les bibliothèques publiques anglophones ont informatisé les services techniques plutôt que les services publics.

Les bibliothèques centrales de prêt (BCP), quant à elles, pourront améliorer la variété des services offerts aux localités de faible densité de population en automatisant le montage.

Computerization in Quebec public libraries

The concept of a computerized network for the Quebec public libraries is not new. It has been taken up repeatedly since the 40's in various research studies.

This concept of a network is briefly defined here from a historic point of view, and the experiments or research studies in data processing are invoked as technological means to serve the networks.

In Quebec, some public libraries have computerized their public services with the help of their municipal data processing services. The range of computerized services is substantially the same in those libraries (lending, statistics, etc.), and it suffers from the same problems. On the other hand, the anglophone public libraries have computerized their technical services rather than their public services.

As for centralized lending libraries (BCP, Bibliothèques centrales de prêt), their distribution system through data processing will improve the range of the services they can offer to sparsely populated regions.

* Les auteurs sont respectivement administrateur délégué de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue et directeur général de la Bibliothèque centrale de prêt de la région de Québec

La automatización en las bibliotecas públicas de la provincia de Quebec

La noción de red en el contexto de las bibliotecas públicas de la provincia de Quebec no es reciente, puesto que ha sido tratada en repetidas ocasiones desde los años 40 en varias investigaciones teóricas.

En este artículo, se trata brevemente la noción de red en una perspectiva histórica. La automatización se considera como un medio tecnológico que permite la creación de redes de bibliotecas.

Algunas bibliotecas quebequenses han informatizado ciertos servicios públicos en colaboración con el servicio informatizado de la municipalidad. Los servicios informatizados son los mismos en estas bibliotecas (préstamo, estadísticas, etc.) y sufren de los mismos problemas inherentes a este tipo de colaboración, por ejemplo, el acceso remoto más que el acceso directo. Por el contrario, las bibliotecas públicas anglófonas tienen tendencia en informatizar sus servicios técnicos más que sus servicios públicos.

A continuación de diversos estudios, las bibliotecas centrales de préstamo, al automatizar el servicio de rotación, podrán mejorar la gama de servicios ofrecidos en regiones de baja densidad de población dispersada sobre el conjunto del territorio.

Parler de "réseau" et d'automatisation dans le contexte des bibliothèques publiques du Québec peut paraître anachronique. La législation des bibliothèques publiques au Québec remonte à 1960 et les institutions sont passées, durant ce bref laps de temps, de la galaxie Gutenberg à la galaxie Marconi et même au-delà . . .

Notre propos consistera donc à évoquer l'évolution de la notion de "réseau" dans le contexte des bibliothèques publiques québécoises et à examiner les expériences d'automatisation réalisées tant dans les bibliothèques municipales que dans les bibliothèques centrales de prêt (BCP).

Au départ, il faut être conscient du fait que la population du Québec est répartie sur un territoire de 1 540 680 km carrés et au sein de 1500 localités dont environ une centaine ont plus de 5 000 habitants.

Devant cette répartition géographique, l'Etat soutient deux formes de bibliothèques: les bibliothèques municipales et les bibliothèques centrales de prêt ou régionales.

L'idée de réseau

Des hypothèses de coordination ont été formulées à une époque où les bibliothèques paroissiales étaient florissantes, alors qu'aucune coordination ou planification n'était faite et même avant que la législation n'existe. C'était au temps où le Premier ministre Taschereau considérait la bibliothèque comme un outil dangereux: "A public library is not without perils to our modern generation and specially to the younger ones"¹, disait-il. C'est durant ces années que

Mary Duncan Carter esquissa l'idée de réseau dans sa thèse de doctorat².

Plus tard, au moment de la révolution tranquille, les anglophones de la banlieue ouest de Montréal ont élaboré une formule qui pouvait regrouper les bibliothèques scolaires et publiques et offrir à la population certains services (catalogage centralisé, catalogue collectif et prêt entre bibliothèques)³.

L'expérience n'a pas été poussée très loin faute de crédits financiers, mais on avait esquissé un projet intéressant. On peut difficilement évaluer cette expérience puisque peu de documents écrits existent sur ce sujet.

Le projet du West Island était intéressant par son caractère critique à l'égard de certains aspects de la récente loi des bibliothèques publiques du Québec, laquelle n'offrait aucune possibilité de création de bibliothèques régionales et était silencieuse sur plusieurs points (financement, formule de régionalisation).

Cette critique de la législation et du mode de fonctionnement particulier des bibliothèques publiques québécoises a fait l'objet d'une analyse en profondeur dans le rapport du comité conjoint ABQ-QLA / ACBLF présidé par André Castonguay⁴. Le comité conjoint proposait un cadre ou une structure dans lequel pourraient évoluer

1. John Ridington, *Libraries in Canada: a study of library conditions and needs*, Toronto, Ryerson Press, 1933, 35 p.

2. Mary Duncan Carter, *A survey of Montreal library facilities and a proposed plan for a library system*, Chicago, University of Chicago, 1942, 180 p.

3. Marion Gilroy, *Libraries in the western part of the island of Montreal: present and proposed*, Montreal, 1963, 123 p.

4. *Rapport du comité conjoint ABQ-QLA / ACBLF sur la législation des bibliothèques publiques du Québec*, Montréal, ACBLF, 1972, 63 p.

les différents types de bibliothèques tout en définissant ce réseau comme

“Un ensemble de bibliothèques publiques unies par des liens formels et dont les ressources et les services sont mis à la disposition des bibliothèques constituant cet ensemble ou encore des citoyens habitant le territoire desservi par ce groupe de bibliothèques ou les deux à la fois”⁵.

Quelques années plus tard, une idée semblable sera formulée lors de l'enquête menée par C. Aubry et L.-G. Denis⁶ sur les bibliothèques publiques de l'Île de Montréal: on y proposait un réseau coordonné où “chaque bibliothèque-membre garderait son indépendance, son autonomie et son identité” et qui servirait d'organisme de coordination et de planification au niveau de la région.

Réseaux en régions

Les bibliothèques publiques situées dans les localités de moins de 5 000 habitants se sont généralement développées à partir des ressources documentaires, techniques et professionnelles d'une BCP.

C'est dans une dynamique de développement culturel global et communautaire que les BCP ont pour mission d'établir et de maintenir les structures de développement et de fonctionnement d'un réseau de bibliothèques publiques à l'intérieur de leurs régions respectives⁷.

Depuis 1962, onze BCP ont été créées pour rejoindre éventuellement 1300 localités réparties sur le territoire québécois.

Les bibliothèques affiliées aux BCP forment donc des réseaux régionaux dont les principales caractéristiques sont la participation de la collectivité et la mise en commun des ressources⁸.

L'éloignement et la petite taille des localités desservies sont deux contraintes qui caractérisent le fonctionnement de ces bibliothèques.

5. *Ibid.*, 42.

6. C. Aubry et Laurent-G. Denis, *Rapport de l'étude des bibliothèques publiques de la région de Montréal*, Québec, MAC, 1976. 280 p.

7. *Le rôle, le développement et le financement des bibliothèques centrales de prêt*. Mémoire présenté au ministre des Affaires culturelles monsieur Denis Vaugeois par les bibliothèques centrales de prêt, avril 1979, p. 7.

8. Jean-Marc Bourgeois, “La bibliothèque centrale de prêt: une structure de pointe en région”, *Documentation et bibliothèque*, vol. 27, no 4 (décembre 1981), 153.

Elles puisent les volumes, les disques, les jouets éducatifs et les reproductions d'œuvres d'art grâce à un système de rotation; d'autres documents tels les publications périodiques et les films sont fournis sur demande.

Chaque bibliothèque affiliée à une BCP est autonome. Gérées par un comité local de personnes généralement bénévoles, ces bibliothèques répondent aux besoins d'une clientèle d'un milieu essentiellement rural. Le comité de la bibliothèque participe aux diverses opérations, dont la circulation des biens culturels, la formulation des demandes spéciales des usagers, l'animation de la lecture et de la bibliothèque. Chaque bibliothèque délègue à la BCP un représentant. Le regroupement de ces derniers forme l'assemblée générale de la BCP.

Pour offrir aux usagers une diversité de choix au sein des collections relativement restreintes de ces petites bibliothèques, les BCP appliquent une rotation des collections, doublée d'un service de demandes spéciales.

Les BCP modifient donc périodiquement (3 ou 4 fois l'an) une partie de la collection de volumes, de disques et de jouets de chacune des bibliothèques du réseau. C'est ainsi que les bibliothèques peuvent échanger la totalité de leurs collections au cours d'une année tout en respectant une pondération appliquée aux genres et aux catégories de volumes et de disques afin de maintenir une collection équilibrée mais aussi conforme à la popularité de certains types de documents.

Au moyen des demandes spéciales, les usagers adultes peuvent avoir accès à l'ensemble de la collection de la BCP et, par extension, à toute autre grande collection par prêts entre bibliothèques.

Automatisation dans les bibliothèques municipales

Les premières expériences d'automatisation ont été réalisées dans les bibliothèques municipales de Montréal-Nord et de Sainte-Foy (banlieue de Québec), au début des années 1970.

Dans ces cas, l'ordinateur central était logé à l'Hôtel de Ville et le service de la bibliothèque avait accès à l'ordinateur en différé, i.e. que les données étaient traitées durant la nuit. La bibliothèque n'était considérée qu'en troisième lieu, après les taxes, les salaires, etc.

Les services offerts grâce à cette technologie étaient sensiblement les mêmes dans les deux villes: inscription des usagers, enregistrement des prêts, catalogue automatisé et statistiques relatives aux prêts et aux usagers.

Par contre, depuis quelques années, la bibliothèque de Montréal-Nord a installé des terminaux dans ses succursales et elle a maintenant un accès direct au terminal central. Peu à peu, de nouvelles fonctions seront intégrées. Ainsi le service de l'audiovisuel sera automatisé et, par la suite, s'ajouteront différentes activités (périodiques, indexation, réservation de volumes, etc.).

Quant à la bibliothèque de Sainte-Foy, elle continue d'obtenir les mêmes services. Le contexte économique actuel amène cependant la municipalité à s'interroger sur la pertinence d'un tel service automatisé et sur ses coûts.

D'autres expériences d'automatisation, plus récentes encore, ont été menées dans d'autres bibliothèques municipales, la majorité d'entre elles dans la banlieue de Montréal: Anjou, Roxboro et Saint-Laurent.

Plusieurs bibliothèques ont actuellement des projets intéressants d'automatisation (Montréal, Québec, LaSalle...).

La bibliothèque de Montréal, profitant d'un plan quinquennal de développement du service informatique de la Ville, a décidé d'élaborer un devis pour l'automatisation de certains services de la bibliothèque centrale et des succursales.

La Bibliothèque municipale de Québec étudie également la possibilité d'automatiser certains services pour l'ensemble de ses succursales.

Lorsqu'on examine globalement la situation de l'automatisation dans les bibliothèques municipales du Québec, il se dégage à la fois des caractéristiques communes et des profils distincts selon que l'on se trouve en milieu francophone ou en milieu anglophone.

Ainsi, les bibliothèques municipales qui profitent de services automatisés sont dépendantes d'un ordinateur central logé à l'Hôtel de Ville, le personnel spécialisé est plus ou moins disponible, ces bibliothèques ont un accès en différé plutôt que direct à l'ordinateur et il s'écoule un certain laps de temps entre l'entrée des données et leur utilisation. Les services ou sous-produits obtenus sont sensiblement les mêmes: inscription

des usagers, enregistrement des prêts, statistiques selon différentes variables, etc.

Dans les localités où l'on retrouve une population anglophone, plutôt que de privilégier l'automatisation du prêt, on a participé au réseau automatisé UTLAS basé à Toronto. Ainsi, en ce qui a trait au catalogage et à la classification, les bibliothèques municipales de Saint-Laurent et de Roxboro et, prochainement, de Westmount utilisent ce service de télé-catalogage. Ils doivent y apporter, cependant, certaines modifications, notamment pour les titres francophones, le traitement bilingue des entrées et des vedettes-matière.

Certaines bibliothèques ont établi des ententes avec la Centrale des bibliothèques pour le traitement de la documentation. Le mini-ordinateur que vient d'acquérir la Centrale ne lui permet de répondre qu'à des besoins domestiques.

En ce qui a trait aux équipements utilisés, il y a autant de systèmes que de municipalités.

Le développement des expériences d'automatisation dans les bibliothèques publiques se fait de façon telle que certaines recommandations du rapport CERBIQ⁹ deviendront difficiles d'application.

L'automatisation dans les BCP

Malgré les résultats négatifs de certaines démarches entreprises par quelques BCP à la fin des années 1960, la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue envisagea, dès son implantation en 1977, la possibilité d'automatiser certaines opérations comme le traitement des rotations, celui des demandes particulières et celui des catalogues des collections des bibliothèques affiliées.

Par l'intermédiaire du Service des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles du Québec, la BCP de l'Abitibi-Témiscamingue s'associa au Bureau central d'informatique (BCI) du ministère des Communications afin d'élaborer la conception administrative du système de rotation et des fonctions connexes, les demandes spéciales et les catalogues des collections. L'analyse porta sur diverses hypothèses susceptibles d'améliorer les fonctions.

9. CERBIQ. *Vers un réseau québécois des bibliothèques*, Québec, Ministère des Communications, 1978, 175 p.

Dans son rapport¹⁰, le BCI concluait que le seuil de rentabilité d'un système automatisé de rotation se situait au niveau d'une collection de 110 000 biens culturels. Il recommandait en outre que, compte tenu de son rythme de progression, la BCP de l'Abitibi-Témiscamingue choisisse un système informatique dédié "clé en main". Enfin, le BCI ajoutait une recommandation relativement à l'analyse d'une hypothèse de système centralisé pour l'ensemble des BCP du Québec.

C'est ainsi que le BCI répondant à un second mandat, recommandait dans une nouvelle étude¹¹, l'automatisation des systèmes de rotation des collections de l'ensemble des BCP dans le cadre d'un système partagé par toutes les BCP.

En janvier 1981, contraint par des restrictions budgétaires, le ministère des Affaires culturelles jugeait opportun de reporter l'application des recommandations du BCI.

Toutefois, à la demande réitérée des BCP, le BCI consentait à l'analyse d'autres solutions possibles compte tenu de la nouvelle technologie, d'un financement partagé, d'une révision des fonctions et du rythme d'implantation du système. Pour sa part, la majorité des BCP consentait à soutenir la réalisation, en 1982, d'un projet-pilote à la BCP de l'Abitibi-Témiscamingue, lequel saurait s'intégrer éventuellement à un système partagé par l'ensemble des BCP.

Les fonctions du système

Le système envisagé n'a d'autres objets que le traitement du montage des biens culturels et des demandes spéciales, deux activités spécifiques aux BCP. La conception originale du système exclut donc les fonctions de catalogage, de classification, d'indexation, de circulation et de gestion financière. Certaines de ces fonctions faisaient d'ailleurs l'objet de réflexion au sein du comité d'étude pour un réseau de bibliothèques québécoises (CERBIQ).

10. Québec, Ministère des Communications, Bureau central de l'informatique, Direction générale des systèmes et du traitement de l'information, *Conception administrative du système de rotation des biens culturels de la B.C.P.A.T.*, mars 1978, 180 p.

11. Québec, Ministère des Communications, Bureau central de l'informatique, Direction générale des systèmes et du traitement de l'information *Pour l'amélioration du système de rotation des BCP: Conception administrative du système de rotation des biens culturels des bibliothèques centrales de prêt*, février 1979, 205 p.

Les fonctions maîtresses

Pour répondre spécifiquement aux exigences des BCP, le système réalisera les fonctions suivantes:

- calculer le nombre de biens culturels à retirer et à expédier à chacune des bibliothèques affiliées au réseau;
- enregistrer et contrôler les transferts de biens culturels;
- produire le catalogue de la collection générale de la BCP et celui de certaines bibliothèques affiliées (desservant 5,000 habitants environ);
- permettre la consultation des données concernant les demandes spéciales;
- enregistrer l'entrée et le retrait de nouvelles données suite à l'acquisition ou à l'élagage de biens culturels.

Les fonctions complémentaires et accessoires

Les fonctions complémentaires du système permettent la cueillette et la compilation des renseignements nécessaires à l'administration de la BCP et se traduisent par la préparation et l'impression de diverses listes et de rapports statistiques. Les fonctions accessoires, quant à elles, fourniraient l'information nécessaire à la réalisation des fonctions maîtresses, i.e. l'enregistrement des coordonnées, l'enregistrement des éléments caractéristiques d'une bibliothèque et du profil de sa collection, l'inscription et la description des codes utilisés et les fonctions de vérification et de contrôle du bon fonctionnement.

Bien qu'à ce stade-ci du programme, il soit trop tôt pour préciser tous les éléments du système envisagé, il est néanmoins possible, grâce aux analyses préliminaires, d'envisager la composition de l'équipement nécessaire.

En bref, on prévoit une unité centrale, deux écrans cathodiques et un lecteur optique de type "Light Pen". Une système d'exploitation et une imprimante compléteront l'ensemble.

Avantage du système

Avec l'augmentation de la clientèle et du nombre de bibliothèques municipales affiliées à chaque BCP, les administrateurs des BCP prennent conscience de l'écart grandissant entre la demande des usagers et l'offre des biens culturels.

C'est pour atténuer cet écart qu'on souhaite développer et maintenir à 100% le taux de rotation des collections tout en tenant compte du profil particulier de chaque bibliothèque.

L'automatisation des systèmes de rotation permettra le maintien de l'équilibre des collections en fonction des clientèles adultes ou jeunes, en fonction du genre de volumes (romans, documentaires, albums, bandes dessinées), en fonction des catégories (roman policier, sentimental, science-fiction . . .) et même des besoins spécifiques (saison de villégiature, prêt par blocs à des organismes . . .). Les doubles exemplaires et les retours prématurés de volumes seront mieux contrôlés. L'utilisateur sera mieux outillé pour préciser ses demandes grâce à la disponibilité du catalogue de la collection générale de la BCP. Par le fait même, l'utilisation des collections sera augmentée. La marge d'erreur due à l'enregistrement manuel des transactions sera considérablement réduite. Le temps nécessaire au calcul et à la compilation des données statistiques des rotations sera également diminué.

Déjà cinq années se sont écoulées depuis les premières démarches. Selon la projection la plus récente, la réalisation du projet-pilote à la BCP de l'Abitibi-Témiscamingue se situerait vers la fin de l'année 1982. Après une période de rodage, d'autres BCP seraient en mesure d'utiliser le logiciel et ainsi compléter le réseau de BCP à un rythme qui reste à déterminer.

Compte tenu de la nature même des activités de gestion des collections dans les BCP, il est impératif que le ministère des Affaires culturelles et les BCP s'associent pour réaliser ce programme d'automatisation dans les meilleurs délais.

Conclusion

Bien que l'histoire des bibliothèques publiques du Québec soit récente, elles sont vite devenues une structure dynamique au sein de la collectivité.

L'automatisation des services dans les bibliothèques municipales a été conçue et réalisée dans un certain nombre de localités urbaines. On y offre, aujourd'hui, une gamme presque identique de services.

Par contre, l'automatisation des services a porté presque exclusivement sur le contenant, sur les besoins internes de la bibliothèque. Elle n'a nullement été orientée vers les usagers et leurs besoins. On s'est attardé aux statistiques, aux prêts, etc. mais tout l'équipement mis en place jusqu'à maintenant ne permet pas de tracer le profil des usagers et de leurs besoins.

Pour les BCP, l'automatisation est capitale pour le service des rotations. Cependant, seule une volonté politique permettra une telle réalisation.

Rien ne nous permet de croire qu'à brève échéance les bibliothèques publiques québécoises, qu'elles soient municipales ou régionales, s'orienteront vers un développement cohérent qui permettrait la réalisation d'un réseau national.

Si les BCP du Québec ont établi une concertation et une coordination dans le but d'informatiser certains services, le développement de l'automatisation dans les bibliothèques publiques se fait de façon parcellaire et individuelle, sans concertation et sans vue d'ensemble, tant de la part des municipalités, jalouses et avares de leur autonomie, que de la part du ministère des Affaires culturelles qui n'a malheureusement pas de plan de développement réel pour les bibliothèques publiques québécoises.

COÉDITIONS

Wilson & Lafleur
SOREJ

CLAUDE ANANOU

Directeur de l'édition

C.P. 1654, Place d'Armes (514) 845-7605
 Montréal, Québec H2Y 1S5 288-7153